

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 0124^e séance
tenue le 5 décembre 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 février 2018

E-0124-4.1 CONTRAT DE COLLABORATION DE RECHERCHE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET VÉTOQUINOL SA.
2017-A0016-0124^e-234

le Comité exécutif :

- approuve la conclusion du contrat de collaboration de recherche entre l'Université de Montréal et Vétoquinol SA, conformément au document **2017-A0016-0124^e-234** déposé aux archives;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} **Marie-Josée Hébert**, et le secrétaire général, M **Alexandre Chabot**, à signer ledit contrat de collaboration de recherche, ainsi que tout amendement subséquent ou renouvellement, après qu'ils aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0124-4.3 PROLONGATION DU CONTRAT DE LICENCE AVEC WILEY SUBSCRIPTION SERVICES INC.
2017-A0016-0124^e-232

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0124^e-232** déposé aux archives :

- approuve la conclusion du *Amendment to Wiley Online Licence* à intervenir entre l'Université de Montréal et *Wiley Subscription Services Inc.* et
- autorise la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, M^{me} **Louise Béliveau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'*Amendment*, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0124-4.4 COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES AU MÉRITE ET DES BOURSES DE 1ER CYCLE
2017-A0016-0124^e-240

le Comité exécutif :

- autorise que le Comité d'attribution des bourses au mérite et des bourses de premier cycle relève dorénavant du vice-rectorat responsable des études ou son représentant;
- recommande que le Comité soit présidé par la vice-rectrice responsable des études;
- recommande que le mandat et la composition du Comité soient mis à jour tel que proposé dans le document **2017-A0016-0124^e-240** déposé aux archives.

E-0124-4.5 CAMPUS MIL – APPELS D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER AU COMPLEXE DES SCIENCES
2017-A0016-0124^e-237

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0124^e-237** déposé aux archives :

- autorise le lancement des appels d'offres suivants par la Division des affaires juridiques en vue d'acquérir le mobilier pour le Complexe des sciences :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 0124^e séance
tenue le 5 décembre 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 février 2018

- appel d'offres pour le mobilier de laboratoire non fixe (lot A) d'une valeur approximative de 1 342 782 \$ avant taxes;
- appel d'offres pour le mobilier du secteur du soutien à l'apprentissage, bibliothèque et carthèque ainsi que le mobilier des zones d'Ambiance, de repos et des aires communes (lot B) d'une valeur approximative de 1 179 127 \$ avant taxes;
- appel d'offres pour le mobilier des postes d'étudiants et cloisons sécurisant les aires ouvertes (lot C) d'une valeur approximative de 2 788 750 \$ avant taxes;
- appel d'offres pour le mobilier de bureau et de salles de réunion, chaises de tâche, de réunion, etc. et accessoires (lots D-E-F) d'une valeur approximative de 4 340 705 \$ avant taxes;
- approuve la conclusion des contrats qui découleront de ces appels d'offres, ainsi que leur signature, pour et au nom de l'Université, par le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**.

E-0124-4.6 MANDAT D'ÉVALUATION DU PAVILLON J.-ARMAND-BOMBARDIER (MODIFICATION A LA RÉSOLUTION E-122-5.12)
2017-A0016-0124^e-245

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0124^e-245** déposé aux archives :

- amende la résolution E-122-5.12 du 10 octobre 2017 afin que l'expression « valeur marchande » soit remplacée par l'expression « valeur de convenance » partout où elle se trouve dans le texte de ladite résolution;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, à signer, pour et au nom de l'Université, une lettre adressée par l'Université et la Corporation de l'École Polytechnique à la Société québécoise des Infrastructures confiant à cette dernière le mandat autorisé aux termes de la résolution E-122-5.12 telle qu'amendée aux termes de la présente résolution, après que cette lettre ait été visée par la Division des affaires juridiques.

E-0124-4.7 AUTORISATION DE PROCÉDER A L'ACQUISITION D'UN TERRAIN DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE ET CONSTRUCTION D'ÉTABLES
2017-A0016-0124^e-246

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0124^e-246** déposé aux archives, **autorise** :

- la Direction des immeubles à négocier une entente clé en main avec Saint-Hyacinthe Technopole en vertu de laquelle l'Université de Montréal ferait l'acquisition d'un terrain d'une superficie de l'ordre de 42 457 m² à proximité de la Faculté de médecine vétérinaire, sur lequel Saint-Hyacinthe Technopole aurait préalablement construit des d'étables d'une superficie approximative de 3 764 m² et ce, conformément aux exigences du Conseil canadien de Protection des Animaux et aux plans et devis soumis par l'Université, étant entendu que ladite entente serait conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et du Ministère de l'Éducation

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 0124^e séance
tenue le 5 décembre 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 février 2018

et de l'Enseignement supérieur et prévoirait l'obligation pour Saint-Hyacinthe Technopole de procéder à un appel d'offres public pour le contrat de travaux de construction, si requis en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), étant entendu, de plus, que le projet d'offre d'achat constatant cette entente devra être soumis au Comité exécutif pour approbation et que sa signature devra être autorisée par résolution du Comité exécutif;

- la Direction des immeubles à procéder aux appels d'offres publics, si requis en vertu de la LCOP, ou aux appels d'offres sur invitation ou à des demandes de soumissions, conformément à la *Politique d'acquisition de biens et de services et de travaux de construction* (10.48) afin de confier les contrats de service professionnels requis afin de procéder aux études et de préparer les plans et devis préliminaires pour le projet de construction d'étables sur le site de Saint-Hyacinthe Technopole qui fera partie de l'entente clé en main susmentionnée;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université, les contrats de service professionnels susmentionnés, dans la mesure où le budget prévu pour la réalisation de ce projet est respecté, ainsi que tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0124-4.8 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019-2019
2017-A0016-0124^e-239

le Comité exécutif adopte les orientations budgétaires 2018-2019, conformément au document **2017-A0016-0124^e-231 amendé** déposé aux archives.

E-0124-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS
2017-A0016-0124^e-231

le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2017-A0016-0124^e-231** déposé aux archives.

E-0124-5.2 FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE – NOMINATION D'UN VICE-DOYEN
2017-A0016-0124^e-241

le Comité exécutif nomme M. **Hugo Ciaburro**, secrétaire à la Faculté de médecine dentaire, à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine dentaire pour un mandat débutant le 1^{er} septembre 2017 et se terminant selon la prescription des statuts ou au plus tard le 31 mai 2018.

E-0124-5.3 FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION – RENOUVELLEMENT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM DU DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE
2017-A0016-0124^e-230

le Comité exécutif nomme M. **Jesús Vázquez-Abad** à titre de directeur par intérim du Département de didactique, pour un deuxième mandat de six (6) mois, débutant le 1^{er} décembre 2017 et échéant le 31 mai 2018.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 0124^e séance
tenue le 5 décembre 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 février 2018

E-0124-5.4 FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES – RENOUELEMENT DE L'ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION
2017-A0016-0124^e-233

Le Comité exécutif nomme M. **Richard Patry** à titre d'administrateur exerçant les fonctions de directeur au Département de linguistique et de traduction, pour un deuxième mandat de six (6) mois débutant le 1^{er} janvier 2018 et échéant le 31 mai 2018.

E-0124-5.5 CHAIRE FRANÇOIS-KARL VIAU EN ONCOGÉNOMIQUE PÉDIATRIQUE DE L'UDEM – NOMINATION DU TITULAIRE
2017-A0016-0124^e-235

Le Comité exécutif nomme M. **Daniel Sinnett**, professeur titulaire au Département de pédiatrie de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire François-Karl Viau en oncogénomique pédiatrique de l'Université de Montréal, et ce, pour un quatrième mandat de cinq (5) ans débutant le 17 septembre 2017 et se terminant le 16 septembre 2022, conformément au document **2017-A0016-0124^e-235** déposé aux archives.

E-0124-5.6 CHAIRE CIBC EN RECHERCHE SUR LES CAUSES DU CANCER DU SEIN DE L'UDEM AU CHUM - NOMINATION DE LA TITULAIRE
2017-A0016-0124^e-236

Le Comité exécutif nomme M^{me} **Sylvie Mader**, professeure titulaire au Département de biochimie et médecine moléculaire de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire CIBC en recherche sur les causes du cancer du sein de l'Université de Montréal au CHUM, et ce, pour un quatrième mandat débutant le 17 septembre 2017 et se terminant le 30 avril 2018, conformément au document **2017-A0016-0124^e-236** déposé aux archives.

E-0124-5.7 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEPsum – NOMINATION D'UN MEMBRE
2017-A0016-0124^e-242

Le Comité exécutif nomme M^{me} **Louise-Hélène Richard** membre du Conseil d'administration du CEPsum, pour un deuxième mandat d'une durée de quatre (4) ans se terminant le 31 mai 2021.

E-0124-5.8 CONSEIL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VÉTÉRINAIRE (CHUV) - NOMINATION DE MEMBRES
2017-A0016-0124^e-243

Le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0124^e-243** déposé aux archives, **nomme:**

- M. **Jean-Pierre Lessard**, membre du Conseil du CHUV, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2019, à titre de membre représentant le milieu gouvernemental;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 0124^e séance
tenue le 5 décembre 2017**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 février 2018

-
- Dr **Joël Bergeron** membre du Conseil du CHUV, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2019, à titre de membre représentant les médecins vétérinaires du Québec.

E-0124-5.9 OCTROI DE GRADES
2017-A0016-0124^e-244

le Comité exécutif décerne les grades de 1^{er} cycle et de cycles supérieurs de l'Université de Montréal (conformément aux documents **2017-A0016-0124^e-244** à **244.12** déposés aux archives) et de l'École Polytechnique de Montréal (documents **244.13** et **244.14**).

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolutions adoptées à la 0124^e séance
tenue le 20 décembre 2017 par conférence téléphonique

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 février 2018

E-0124-9 VENTE DE TERRAINS RÉSIDENTIELS SUR LE CAMPUS MIL (E-0122-5.11) - AMENDEMENT
2017-A0016-0124^e-249

Le Comité exécutif modifie la résolution E-0122-5.11 afin de tenir compte de ce qui suit :

1. la partie du lot 5 273 845 de 10 715,9 m² mentionnée à l'offre d'achat soumise par 10415987 Canada Inc. a été remplacée par le lot 6 115 318 du cadastre du Québec;
2. le Comité exécutif autorise que la réponse à 10415987 Canada Inc. indique que le vice de titres relatif à l'avis de décontamination et le défaut de qualité concernant les amoncellements de terres sous les bâches seront corrigés par l'Université avant la clôture de la transaction ou à défaut un engagement de ce faire de l'Université sera inclus à l'acte de vente, le notaire instrumentant sera alors autorisé à retenir un montant de 200 000 \$ à même le compte en fidéicommiss afin de garantir cet engagement;
3. le Comité exécutif autorise une réduction du prix d'achat, lequel devra se situer entre 44 360 000\$ et le prix minimum de 43 510 000 \$ afin de tenir compte du coût de l'enlèvement de sols contaminés B-C et du niveau surélevé du socle rocheux;
4. proposer que la date de clôture ait lieu au plus tard le 16 février 2018;
5. si les propositions mentionnées au paragraphe 3 ci-dessus sont refusées par 10415987 Canada Inc., l'Université est autorisée à annuler l'offre d'achat et; le cas échéant, l'Université pourra procéder à nouveau à l'étape 2 du processus d'appel public de propositions et inviter les soumissionnaires de l'étape 2 à soumettre une nouvelle offre d'achat;
6. le Comité exécutif autorise la signature d'un avis de décontamination visant notamment les lots 5 273 842 et 6 115 318 du cadastre du Québec;
7. le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à accepter et à signer, pour et au nom de l'Université, (i) la réponse à l'avis de vice de titres et de défaut de qualité reçu de 10415987 Canada Inc. laquelle, si acceptée par 10415987 Canada Inc., constituera un amendement à l'offre d'achat afin de refléter les modifications susmentionnées, (ii) l'avis de décontamination mentionné ci-dessus, ainsi que (iii) l'acte de vente donnant effet à l'offre d'achat des terrains résidentiels, tel que modifiée conformément à ce qui est prévu ci-dessus, au plus tard le 16 février 2018 ainsi que tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents auront été visés par la Division des affaires juridiques.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot